Cette thèse part du constat que dans certaines circonstances, les locuteurs des langues humaines refusent de qualifier certaines phrases comme « Vraies » ou « Fausses ». Ce constat constitue un défi pour des approches sémantiques qui proposent de formaliser le processus interprétatif menant à ces jugements de valeur de vérité dans des cadres purement bivalents : ces approches proposent de modéliser les phrases des langues naturelles par des propositions qui sont soit vraies soit fausses.

Mon travail se concentre sur deux types de phrases qui donnent lieu à ces jugements de valeur de vérité non-bivalents (c'est-à-dire des jugements autres que « Vrai » et « Faux ») : les phrases vagues comme (1) et les phrases présuppositionnelles comme (2).

1. Jean est vieux.
2. Jean a arrêté de fumer.

Un locuteur qui estime que Jean se situe entre les individus clairement vieux et les individus clairement pas vieux hésitera à juger (1) « Vraie » tout comme à la juger « Fausse », car l'un ou l'autre des jugements semblerait induire que Jean est soit clairement vieux, soit clairement pas vieux. Les prédicats comme *vieux* qui ordonnent leurs arguments le long d'une échelle et qui entraînent des jugements de vérité non-bivalents lorsqu'ils sont appliqués aux arguments qui se situent dans une région centrale de leur échelle, et les phrases résultantes en conséquence, sont qualifiés de *vagues ;* les arguments en question sont appelés des *cas limites*. Dans le contexte proposé, Jean est appelé un cas limite du prédicat vague *vieux*.

De façon similaire, un locuteur qui a la croyance que Jean n'a jamais fumé refusera de juger (2) « Vraie » et il hésitera à la juger « Fausse », car chacun des deux jugements semble impliquer que Jean avait l'habitude de fumer. Les prédicats comme *arrêter de fumer* qui semblent impliquer une proposition de manière robuste (c'est-à-dire qu'ils soient affirmés, niés ou même questionnés d'un argument), et les phrases résultantes en conséquence, sont qualifiés de *présuppositionnels* ; la proposition en question est désignée comme une *présupposition* associée aux prédicat (ou à la phrase résultante). La proposition exprimant que Jean avait l'habitude de fumer est une présupposition associée à (2).

Aussi bien l'aspect non-bivalent associé aux phrases vagues que l'aspect non-bivalent associé aux phrases présuppositionnelles se sont vus proposer des formalisations dans la littérature, en particulier à l'aide systèmes logiques définissant une troisième valeur de vérité en plus de la valeur représentant le vrai et de la valeur représentant le faux. Deux systèmes ont été privilégiés : la logique de Strong Kleene et le supervaluationisme. Chacun de ces systèmes a été appliqué au vague aussi bien qu'à la présupposition, mais aucun auteur ne semble avoir appliqué un de ces systèmes conjointement aux des deux phénomènes. Un système qui intègre le vague aussi bien que la présupposition semble pourtant désirable, dans la mesure où le système linguistique lui-même de chaque locuteur traite chaque type de phrase, et cela semble même nécessaire pour modéliser raisonnablement des phrases *hybrides* comme (3) et (4) dans lesquelles apparaissent conjointement expressions vagues et expressions présuppositionnelles.

3. Jean est <u>vieux</u> $_{\text{vague}}$ et il a <u>arrêté de fumer</u> $_{\text{présuppositionnel}}$
4. J'ai <u>réalisé</u> $_{\text{présuppositionnel}}$ que Jean est <u>vieux</u> $_{\text{vague}}$

Ma thèse explore en particulier deux possibilités d'étendre ces systèmes de trois valeurs. Je propose dans un premier temps un système à cinq valeurs de vérité totalement ordonnées, qui permet de dériver des jugements de valeur de vérité non seulement non-bivalents mais aussi spécifiques aux phrases vagues d'une part et aux phrases présuppositionnelles d'autre part. Je propose dans un deuxième temps un système à quatre valeurs de vérité partiellement ordonnées, qui permet également de dériver des jugements de valeur de vérité non-bivalents et spécifiques au vague d'une part et à la présupposition d'autre part. Contrairement au système précédent, ce système dérive les mêmes jugements de valeur de vérité non-bivalents pour les contreparties affirmatives et négatives des phrases présuppositionnelles telles qu'évaluées sous la croyance que leur présupposition est fausse. Chacun de ces deux systèmes est conçu de façon à rendre compte des phrases hybrides comme (3) qui conjoignent une phrase vague et une phrase présuppositionnelle. Dans le cadre du système à cinq valeurs, je discute également d'une possible intégration des phrases hybrides comme (4) où les deux types d'expressions contribuent à former une seule phrase principale.

Cette thèse possède également une dimension expérimentale. Elle présente deux études : la première étudie les jugements de valeur de vérité déclenchés par les contreparties affirmatives et négatives de descriptions vagues de cas limite et de phrases dont la présupposition est reconnue comme fausse ; la seconde, menée en collaboration avec Paul Égré, étudie l'acceptation de deux types de phrases contradictoires formées à partir d'adjectifs vagues et de leur antonyme lexical (comme la phrase *glutty* « Jean est grand et petit » et la phrase *gappy* « Jean n'est ni grand ni petit ») ou formées à partir d'adjectifs vagues et de leur antonyme syntaxique (comme la phrase *glutty* « Jean est grand et pas grand » et la phrase *gappy* « Jean n'est ni grand ni pas grand ») en tant que descriptions de cas limites.

La première étude est composée de deux expériences principales et d'une expérience subsidiaire à la seconde expérience. Les résultats de ces expériences semblent indiquer d'une part que les phrases vagues et présuppositionnelles déclenchent des jugement de valeur de vérité non-bivalents en contexte spécifique, et que quelle que soit la polarité des phrases (affirmative ou négative), les locuteurs ont accès aux mêmes jugements de valeur de vérité non-bivalents. C'est à la suite de cette première étude, destinée entre autres à tester les prédictions du système à cinq valeurs de vérité totalement ordonnées, que j'ai décidé de proposer le système à quatre valeurs de vérité partiellement ordonnées qui s'accorde mieux avec les observations.

La seconde étude est composée d'une expérience pilote et d'une expérience principale. Ces deux expériences montrent que les descriptions *glutty* sont globalement moins acceptables que les descriptions *gappy*. Elles montrent de plus que cette différence est maximale lorsque les descriptions impliquent des antonymes lexicaux, mais qu'elle est plus faible lorsqu'elle implique des antonymes syntaxiques : dans ce dernier cas, les participants cessent de rejeter systématiquement les descriptions *glutty* de cas limites et d'accepter systématiquement les descriptions *gappy* de cas limites. Nous estimons que ces résultats soutiennent la position selon laquelle la phrase (1), évaluée dans un contexte où Jean est un cas limite, déclenche aussi bien des jugements de valeur de vérité du type « Ni vrai ni faux » que du type « À la fois vrai et faux ». En outre, nous montrons comment ces résultats permettent de privilégier une certaine approche des antonymes proposée dans la littérature au contraire d'une approche concurrente également proposée dans la littérature.